

Les démarches qualité favorisent-elles le maintien de l'activité agricole en zone rurale ?

Dynamiques de l'élevage dans les Causses du Lot - France

Specific quality schemes: a way forward for local development?

A case study on livestock farming in the Causses du Lot - France

AUBRON C. (1), PEGLION M. (2), BOUTONNET J.-P. (3)

(1) Montpellier SupAgro UMR SELMET, 2, place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 1, France

(2) M.P. Consulting, 8, avenue Jean Giono, 04100 Manosque, France

(3) INRA UMR SELMET, 2, place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 1, France

INTRODUCTION

Parmi les objectifs des politiques françaises en matière de qualité et d'origine des produits agricoles figurent le renforcement et la fixation d'une activité économique dans les territoires. L'étude des dynamiques de l'élevage dans les Causses du Lot, territoire impliqué dans des démarches qualité depuis plusieurs décennies permet d'analyser leur capacité à répondre à ces objectifs, traduits ici à travers deux critères : l'utilisation du territoire et l'emploi agricole.

1. MATERIEL ET METHODES

Conduit avec un groupe d'étudiants de Montpellier SupAgro, le travail s'est appuyé sur un diagnostic agricole (Cochet et Devienne, 2006), complété par une analyse de filières. L'observation du paysage et la reconstitution de l'histoire agricole à partir de 14 entretiens auprès d'anciens agriculteurs ont permis d'esquisser une image de la diversité des systèmes de production. Le fonctionnement technico-économique des types d'exploitations et la structuration des filières ont ensuite été l'objet d'enquêtes auprès de 21 éleveurs et de 6 opérateurs des filières.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. LES SIGNES DE QUALITE : UNE REPONSE FACE A UNE SITUATION DE CRISE

Jusque dans les années 1950, les exploitations du Lot associent étroitement la polyculture avec l'élevage de plusieurs espèces. A partir des années 1960, comme ailleurs en France, la moto-mécanisation entraîne l'agrandissement des exploitations et l'élimination progressive des plus petites structures. Pour rentabiliser les investissements effectués, les exploitations tendent à se spécialiser et, sur le Causse, s'orientent vers la production ovine. La révolution fourragère (variétés à haut rendement, recours aux engrais chimiques, équipements plus performants) permet la constitution de stocks fourragers importants. Couplée au faible coût des concentrés, la production d'agneaux engraisés en bergerie est facilitée. Mais la dégradation des prix réels de la viande au début des années 1980 débouche sur une situation de crise, à laquelle les éleveurs répondent par deux stratégies : (i) la mise en place d'ateliers d'élevage de porcs ou de palmipèdes à forte consommation d'intrants, (ii) l'inscription dans une démarche d'identification de la qualité : l'Agneau fermier du Quercy (aujourd'hui Label Rouge et IGP), ou, à partir des années 1990, le fromage de chèvre Rocamadour dans des élevages le plus souvent spécialisés. Ces derniers, en dépit de lourds investissements, permettent l'installation ou la poursuite d'activités d'exploitations de petite taille. Livreurs de lait et fromagers fermiers sont aujourd'hui structurés autour de la filière AOC Rocamadour, créée en 1996.

2.2. LES DEMARCHES QUALITE, UN OUTIL EFFICACE ?

L'évolution des pratiques d'élevage dans ces deux productions, sous signe de qualité, témoigne des tensions existantes entre accroissement des volumes de production, réduction de la saisonnalité pour satisfaire l'aval et l'utilisation

du territoire. Ainsi, la plupart des éleveurs ovins ont fait le choix d'une race rustique locale peu saisonnée, la Causse du Lot, et participent au schéma de sélection à double étage (Vaur *et al.*, 1996). Dans les deux productions, les cahiers des charges ont permis de maintenir un certain niveau d'autonomie alimentaire à l'échelle des élevages ou du territoire (autonomie fourragère de 55% sur l'exploitation pour l'Agneau fermier ; chargement maximum de 10 chèvres/ha sur l'exploitation et 80% de la ration produite sur l'aire géographique pour le Rocamadour) et donc un lien au sol assez fort par rapport aux productions standard. Néanmoins, l'intensification fourragère, qui se poursuit avec le développement de l'ensilage d'herbe en élevage ovin, et le recours aux concentrés ont pour conséquence un recul de l'utilisation des parcours et leur embroussalement. Si toutes les exploitations ovines pratiquent le pâturage, les élevages caprins sont pour la plupart en « zéro pâturage ». Par ailleurs, les règles d'âge et de poids du cahier des charges de l'Agneau fermier du Quercy se traduisent par une alimentation des agneaux en bergerie, à base de concentrés achetés pour partie en dehors de la zone.

En termes d'emplois, le nombre d'exploitations produisant de l'Agneau Fermier du Quercy a été divisé par deux depuis 1982, avec un maintien du volume de production. Ce taux de disparition des exploitations est légèrement inférieur à la moyenne française entre 1988 et 2010 (Agreste, 2012). Le nombre d'exploitations caprines s'est lui maintenu depuis 1996, tiré jusqu'en 2010 par un fort accroissement de la demande de la part des fromageries. Dans ces deux productions, les exploitations ont connu une importante restructuration avec un accroissement de leur taille, parfois dans le cadre de formes sociétaires, et de leur niveau d'équipement, très marqué en élevage caprin. La lourdeur des investissements pour l'installation compromet la pérennisation de ces emplois agricoles, d'autant plus qu'elle est souvent combinée à une importante charge de travail et des perspectives de revenu incertaines (réforme de la PAC, évolution des prix). Les circuits d'écoulement plus courts et moins orientés vers la grande distribution des élevages caprins les rendent moins sensibles à la conjoncture que les élevages ovins. Ils sont néanmoins menacés par la crise du lait de chèvre, qui s'est traduite dès 2011 par une baisse de prix (autour de 2%) pour les éleveurs livrant leur lait.

CONCLUSION

En garantissant des prix assez élevés aux éleveurs, les démarches qualité lotoises ont permis de maintenir une activité en zone rurale. Dans la conjoncture actuelle, ces démarches – et les emplois agricoles qu'elles génèrent – restent cependant fragiles économiquement. Par ailleurs, l'utilisation du territoire mise en avant par ces démarches pourrait être renforcée par un accroissement de l'autonomie alimentaire et un redéploiement herbager.

Nous remercions les étudiants, les éleveurs et les opérateurs des filières.

Agreste, 2012. RGA 1988, 2000, 2010.

Cochet, H., Devienne, S., 2006. *Cah. Agric.*, 15, 6, 578-583.

Vaur, J.-P., Issaly, H., Cazalot, G., Perret, G., Bouix, J., 1996. 3R, 3, 49-54.